

Première cotation des actions Delta Drone (ALDR/FR001400H2X4) et ajustement des caractéristiques des valeurs mobilières donnant accès au capital

Dardilly, le 18 mai 2023 à 18 heures

Delta Drone (la « Société ») annonce (i) la réalisation, conformément au calendrier annoncé le 14 avril 2023, du regroupement des actions composant le capital de la Société à raison de 10 000 actions anciennes d'une valeur nominale de 0,0001 euro contre 1 action nouvelle d'une valeur nominale de 1 euro, et (ii) le début, à compter de ce jour, des négociations sur le marché Euronext Growth Paris des actions issues du regroupement.

Ce regroupement permet d'accompagner une nouvelle dynamique boursière de la Société et de réduire la volatilité du cours de l'action de la Société, induite par le faible niveau de sa valeur actuelle.

Les principales caractéristiques du regroupement d'actions sont les suivantes :

- Nombre d'actions soumises au regroupement : 5 492 183 882 actions
- Nombre d'actions à l'issue regroupement : 549 218 actions
- Valeur nominale unitaire de l'action avant le regroupement : 0,0001 euro
- Valeur nominale unitaire de l'action à l'issue du regroupement : 1 euro
- Code ISIN des actions anciennes avant regroupement : FR0014009LP0
- Code ISIN des actions nouvelles après regroupement : FR001400H2X4
- Code mnémotechnique des actions issues du regroupement : ALDR

Il est rappelé aux actionnaires ne détenant pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles qu'il leur revenait de faire leur affaire personnelle de l'achat ou de la vente des actions anciennes formant rompus afin d'obtenir un nombre d'actions multiple de 10 000, et ce, jusqu'au 17 mai 2023. Passé ce délai, les actions n'ayant pu être attribuées individuellement et correspondant aux droits formant rompus seront vendues par les teneurs de comptes conformément à la pratique du marché.

Toutes les opérations relatives au regroupement auront lieu selon le calendrier suivant :

18 mai 2023	Radiation des actions de 0,0001 euro de valeur nominale Première cotation des actions nouvelles de 1 euro de valeur nominale
Du 18 mai 2023 au 16 juin 2023	Période de vente et d'indemnisation des actions nouvelles qui n'auront pu être attribuées individuellement et correspondant à des droits formant rompus
19 mai 2023	Date d'inscription en compte (<i>record date</i>)
19 mai 2023 à minuit	Reprise de la faculté d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital
22 mai 2023	Attribution des actions nouvelles (<i>payment date</i>)

Par ailleurs, il est rappelé que le Conseil d'administration réuni le 31 mars 2023, a décidé, afin de préserver les droits (i) des titulaires de BSA_v (code ISIN : FR0013400991), en tant que de besoin, et (ii) des bénéficiaires d'actions attribuées gratuitement dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions (les « **Plans d'AGA** »), d'ajuster la parité d'exercice des BSA_v et le nombre d'actions attribuées gratuitement à émettre dans le cadre des Plans d'AGA afin de prendre en compte les opérations de regroupement.

A propos de Delta Drone : Le Groupe Delta Drone est un acteur international reconnu du secteur des drones civils à usage professionnel. Il développe une gamme de solutions professionnelles basées sur la technologie des drones ainsi que tous les services associés qui forment une chaîne de valeur complète. L'action Delta Drone est cotée sur le marché Euronext Growth Paris – Code ISIN : FR001400H2X4 www.deltadrone.com

Contacts investisseurs :



Jérôme Gacoin
+33 1 75 77 54 65
jgacoin@aelium.fr